



« Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais »

Lettre de l'association n°13, juillet 2017



Chers associées et associés,

Dans notre projet de conservation de la chapelle, le montage du dossier constituait une première étape, actuellement la deuxième étape se termine : la restauration du chœur et du portail ouest. Le résultat est magnifique, d'autant plus que la nef est là pour nous rappeler d'où nous partons ! Sauf imprévu la troisième étape commencera en septembre et se terminera à une date dépendant de la rigueur de l'hiver, vers mars 2018.

Nos différentes actions ont fait connaître la chapelle et j'ai reçu plusieurs demandes de visites en ce début d'été que je ne peux satisfaire du fait des travaux. Cet intérêt augure bien pour l'avenir, car la restauration des peintures va demander un soutien et un engagement plus important du public et de l'association.

J'ai confiance de l'obtenir ! Bon soleil et bon été à toutes et à tous !

J.E. Devos Président

Association Loi 1901

Siège social : c/o Jacques Devos Ferme de Bonneval Saint-Crespin 14270 Mézidon Vallée d'Auge

Adresse administrative : 27 rue Merlin de Thionville 92150 Suresnes

<http://chapellesaintemarieauxanglais.fr> Courriel : ccsma@orange.fr Tel : 06 14 92 32 62

PROGRESSION DE LA RESTAURATION

1) Tranche « ferme »

Dans notre dernière lettre d'information nous annonçons le début des travaux de la première tranche « ferme » s'adressant au chœur, au portail ouest et à quelques travaux urgents sur les peintures. Nous en sommes à la fin, la réception des travaux est prévue pour le 19 ou le 26 juillet prochain.



La toiture du chœur a été découverte, quelques bois de charpente furent remplacés, toutes les tuiles ont été examinées, les mauvaises jetées et remplacées par des nouvelles. La couverture a été replacée en ménageant des gouttières discrètes qui éviteront que l'eau de pluie stagne au pied des murs.

Les pierres et sculptures des porches et des modillons ont été grattés. De nombreuses pierres ont été remplacées. Les joints entre les pierres ont été refaits. La croix très abimée qui dominait le portail ouest a été refaite en se basant ce qui restait et sur des dessins anciens.

2) Tranche « conditionnelle

Cette tranche concerne la restauration de la nef et du clocher. Sa durée est prévue sur 6 à 7 mois. Elle comporte en particulier la dépose par grue du clocher sur un bâti de tubes d'échafaudage qui sera placé sur la pelouse sud de la chapelle.

Le coût de cette tranche est de 250 000 € environ et nous indiquions dans la dernière lettre que nous ne pouvons pas entièrement couvrir cette dépense. Après appel aux dernières ressources, il manquait 5 700€. Nous avons exposé cette situation aux élus de Mézidon Vallée d'Auge en signalant que notre budget incluait un poste « imprévu » de 7 400€.

MM . Aubey et Colas ont décidé que la commune pourrait prendre à sa charge le reliquat qui pourrait manquer à concurrence de 10 000€. Sous cette forme le budget de l'opération a été accepté en conseil municipal, dans sa séance du 16 mai dernier.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a confirmé la réception d'une demande complète de subvention ce qui autorise le début des travaux. Elle a confirmé verbalement sa participation à hauteur de 50%. Il ne reste plus qu'à recevoir par écrit cet engagement de subvention et nous pourrons commencer les travaux dès septembre prochain.

3) Restauration des peintures

Cette dernière partie de la restauration ne concerne plus le « clos et le couvert » de la chapelle mais la décoration. Nos interlocuteurs seront donc différents, l'aide de l'Etat sera sûrement très inférieure. Un premier contact va être pris pour définir les étapes du dossier administratif. Nous devons sans doute faire plus appel au mécénat mais avec l'avantage d'une première partie de restauration menée à son terme. Nous sommes confiants !

ARRIVEE DE L'ELECTRICITE A LA CHAPELLE

Rappelons que la pose d'un câble entre le poste d'arrivée de courant sur la route et une armoire en limite de propriété de la chapelle a été prise en charge par la commune de Le



Mesnil Mauger. Restait la pose du câble entre cette armoire et le coffret qui a été installée dans une niche du chœur (voir photo).

L'association a proposé de payer cette pose. Nous pouvions attendre la fin des travaux, faire faire une tranchée après avoir eu l'accord (payant) de la commission d'archéologie et poser gaine et câble. Pour des fins de drainage, l'entreprise de maçonnerie a fait réaliser une tranchée le long de la haie et nous a proposé d'employer cette tranchée pour l'installation électrique. Nous avons accepté ce qui suppose un câble un peu plus long mais pas de tranchée à notre charge. Fourniture et passage du câble nous sont ainsi revenus à 943€.

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 OCTOBRE 2017

Au cours de cette assemblée nous évoquerons bien sûr l'avancement du chantier et les efforts pour faire connaître la chapelle sous tous les horizons. Les comptes de l'association pour le dernier exercice seront présentés. Il sera répondu à vos questions sur ces sujets.

Comme le veulent nos statuts, un nouveau comité doit être élu cette année. Rappelons que les membres de ce comité sont consultés pendant l'année (par écrit ou courriel jusqu'à présents) sur des questions concernant l'association. Ce sont eux qui parmi leurs membres élisent le bureau de l'association qui en sera l'organe exécutif.

Actuellement 11 personnes ont accepté de faire partie du comité. **N'hésitez pas à y ajouter votre candidature si vous souhaitez vous impliquer dans le fonctionnement de l'association.**

Rejoindre le comité n'implique pas plus que d'être présent lors de l'Assemblée Générale et de répondre au plus 2 ou 3 fois par an par internet à des questions venant du bureau.

Après l'élection du nouveau comité, il sera immédiatement ensuite procédé à l'élection, par les membres de ce comité uniquement, du nouveau bureau. Tout membre du comité peut présenter un bureau qui doit comprendre un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. S'il y a plusieurs listes présentées. Le vote les départagera.

Pour une bonne organisation de l'AG, veuillez faire connaître à notre Président :

-avant le 1^{er} septembre les candidatures au comité,

-avant le 15 septembre les propositions de listes pour le bureau.

FORUM DES ASSOCIATIONS

La commune de Mézidon Vallée d' Auge organise le 9 septembre un forum des associations auquel nous participerons comme « association œuvrant pour la conservation du patrimoine ». Nous y serons ensemble avec « Les amis de Saint-Maclou » association qui poursuit les mêmes objectifs à 900 mètres de Sainte-Marie-aux-Anglais.

Nous serons au centre Jacques Brel de Mézidon de 12h à 17h. Nous espérons pouvoir montrer la vidéo sur la chapelle et celle du concert « Vino tinto » de 2015 et des photos. Toutes les idées sont les bienvenues ! Faites nous les connaître sur l'adresse internet (ccsma@orange.fr) ou par téléphone à un membre du bureau.

CONFERENCE DE JEAN-LOUIS LE-SAUX

Rappelons que notre ami Jean-Louis Le Saux a été invité à donner, à la Société Historique de Lisieux, une conférence dont le titre sera « De l'ombre à la lumière ou les petits secrets d'un maître architecte à Sainte-Marie-aux-Anglais ».

Elle aura lieu le **vendredi 29 septembre à 20 h 30 à l'Espace Victor Hugo à Lisieux.**

Venez nombreux !

Retenez cette date car Jean-Louis devrait de nouveau vous passionner !

Profitez bien de cet été !

TO OUR ENGLISH SPEAKING FRIENDS

Our last newsletter has been partially translated in english by Beverly and Jean-François Rou, friends of Jean-Louis Le Saux. You will soon find it on our web-site in the chapter « english version/ homepage » .

Many thanks to Beverly and Jean-François, for their excellent translation. Will they have the courage to continue ?